

CN D

Centre national de la danse

VIE PROFESSIONNELLE

BALLETS DES MAISONS D'OPÉRA

JANIVIER 2018

Département Ressources professionnelles

CN D
1, rue Victor-Hugo
93507 Pantin cedex

01 41 839 839
ressources@cnd.fr

cnd.fr

INTRODUCTION

Les maisons d'opéra présentent des situations très contrastées selon leurs histoire et ville d'implantation. Une trentaine de maisons d'opéra sont actives sur l'ensemble du territoire. Parmi elles, 13 sont soutenues financièrement par l'Etat et constituent le réseau des opéras en région.

Au sein de ce réseau, le ministère de la Culture a attribué le label « Opéra national en région » à 5 pôles lyriques de référence : Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nancy, Rhin. Ces Opéras Nationaux en Région se voient fixer des objectifs spécifiques en termes artistique, territorial, professionnel et social dans le cadre de leur convention avec l'Etat.

Toutes les maisons d'opéra ne disposent plus aujourd'hui d'un ballet permanent : au sein du réseau des 13 opéras en région, 8 ont un ballet (dont 4 parmi les Opéras Nationaux en Région).

A ces 8 ballets rattachés à une maison d'opéra en région, il faut bien sûr ajouter le Ballet de l'Opéra national de Paris, dont la reconnaissance et le rayonnement sont singuliers.

On compte ainsi, à ce jour, 9 ballets rattachés à une maison d'opéra.

SOMMAIRE

Missions	2
Fonctionnement	2
Textes officiels (liens)	3
Réunion des Opéras de France	3
Coordonnées des ballets	4

MISSIONS

Les maisons d'opéra en région soutenues par l'Etat (13 dont 8 ont un ballet) accomplissent une mission commune de production et diffusion des œuvres lyriques et chorégraphiques. Elles veillent à proposer tant les œuvres du répertoire que la création contemporaine, notamment par des commandes à des compositeurs et à des chorégraphes, et à s'inscrire dans des réseaux de coproduction. Elles s'attachent en outre à développer une politique d'éducation artistique et culturelle destinée à favoriser l'accès de la programmation à tous les publics.

Les missions de l'Opéra national de Paris sont de rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres du patrimoine lyrique et chorégraphique ; favoriser la création et la représentation d'œuvres contemporaines ; contribuer à la formation et au perfectionnement des chanteurs, des danseurs et des chefs de chant ; participer au développement de l'art lyrique et chorégraphique en France¹.

FONCTIONNEMENT

Les maisons d'opéra constituent un réseau hétérogène, que ce soit en termes de statuts (association, syndicat mixte, syndicat intercommunal, régie directe ou personnalisée, EPCC), de budgets ou encore de niveaux d'activité et de fréquentation. Cette variété peut être expliquée par leur histoire contrastée et par des engagements des villes très inégaux selon les lieux (les villes étant les principaux financeurs des maisons d'opéra). Les subventions publiques des 13 maisons d'opéra en région se répartissaient ainsi en 2012 : 66% de la part des villes, 16% de l'Etat, 15% des Régions, 3% des départements (données ministère de la Culture).

Les danseurs recrutés dans les ballets relèvent de la fonction publique territoriale : ils sont recrutés en contrat à durée déterminé, souvent pour une durée d'un an, renouvelable. Au terme de 6 ans d'ancienneté sous CDD, les danseurs se voient proposer un CDI s'ils sont renouvelés dans leur poste.

Les danseurs de l'Opéra national de Paris et de l'Opéra de Toulon ne relèvent pas de la fonction publique territoriale. Ce sont des salariés de droit privé, embauchés principalement en CDI et pour certains en CDD.

Si l'on se réfère aux chiffres de la Réunion des Opéras de France, on dénombre aujourd'hui 363 postes de danseurs au sein des ballets d'opéra, dont 154 au sein du Ballet de l'Opéra national de Paris. Le nombre de danseurs effectivement salariés dans les ballets peut varier selon les années.

	Postes de danseurs	statut juridique de l'Opéra
Avignon	14	régie communautaire
Bordeaux	44	régie personnalisée - EPA
Lyon	33	association (régie pour le ballet)
Metz	14	régie communautaire
Mulhouse (Rhin)	33	syndicat intercommunal
Nice	26	régie autonome
Toulon	10	EPCC - EPIC
Toulouse	35	régie communautaire
total ballets en région	209	
Paris	154	EPIC
total ballets	363	

Source : ROF

¹ Cf. décret n°94-111 du 5 février 1994, modifié par les décrets n°2007-64 du 17 janvier 2007 et n°2008-9 du 2 janvier 2008.

TEXTES OFFICIELS

Loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, article 5

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032854341

Décret n°2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034307944

Arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label « Opéra national en région »

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034679398

Cahier des missions et des charges pour le réseau national des opéras en région, annexé à la circulaire du 31 août 2010.

http://drop.philharmoniedeparis.fr/content/GPM/Pdf/03ViePro04/Labels_reseaux_SV_05_Operas.pdf?_ga=2.202585365.56514381.1499179839-1176445044.1499179839

REUNION DES OPERAS DE FRANCE (ROF)

Association fondée en 1964, sous le nom de Réunion des théâtres lyriques de France (RTL), la Réunion des Opéras de France (ROF) a pour objet la défense et la promotion des arts lyrique et chorégraphique sous toutes leurs formes.

Elle est constituée, d'une part, par les élus des villes concernées et, d'autre part, par les directeurs généraux, artistiques, administratifs et financiers des théâtres. Elle compte 26 structures adhérentes, dont 9 ont un ballet.

RÉUNION DES OPÉRAS DE FRANCE

41 rue du Colisée 75008 Paris

T 01 42 56 49 70

Site Internet : www.rof.fr

COORDONNEES DES BALLETS

Les ballets sont présentés par ordre alphabétique de ville d'implantation.

BALLET DE L'OPÉRA DU GRAND AVIGNON

Directeur de la danse : Éric BELAUD

Direction générale de l'opéra : Pierre GUIRAL

Place de l'Horloge 84007 Avignon Cedex 1

T 04 90 14 26 00 (administration) / 04 90 14 26 06 (communication)

Site : www.operagrandavignon.fr

BALLET DE L'OPÉRA NATIONAL DE BORDEAUX

Directeur de la danse : Eric QUILLERÉ

Direction générale de l'opéra : Marc MINKOWSKI

Administrateur du Ballet : Vincent JEANDIN

Grand-Théâtre Place de la Comédie BP 95 - 33025 Bordeaux Cedex

T 05 56 00 85 95 (administration) / 05 56 00 85 60 (communication)

Mél : info@opera-bordeaux.com

Site : www.opera-bordeaux.com

BALLET DE L'OPÉRA DE LYON

Directeur artistique du ballet : Yorgos LOUKOS

Direction générale de l'opéra : Serge DORNY

Déléguée générale du Ballet : Cécile VERMOREL

1 place de la Comédie BP 1219 - 69203 Lyon Cedex 03

T 04 72 00 45 00 (administration) / 04 72 00 45 82 (communication)

Mél : ballet@opera-lyon.com

Site : www.opera-lyon.com

BALLET DE L'OPÉRA-THÉÂTRE DE METZ MÉTROPOLE

Maître de ballet : Laurence BOLSIGNER-MAY

Direction générale de l'opéra : Paul-Émile FOURNY

4-5 place de la Comédie 57000 Metz

T 03 87 15 60 51 (administration) / 03 87 15 60 57 (communication)

Site Web : <http://opera.metzmetropole.fr>

BALLET DE L'OPÉRA NATIONAL DU RHIN / CCN (MULHOUSE)

Directeur artistique du ballet / Directeur du CCN : Bruno BOUCHÉ

Direction générale de l'opéra : Marc CLÉMEUR

Administratrice du ballet : Emmanuelle BOISANFRAY

38 passage du Théâtre BP 81165 - 68053 Mulhouse Cedex

T 03 89 45 94 10

Mél : ballet@onr.fr

Site Web : www.operanationaldurhin.eu

BALLET NICE MEDITERRANÉE (OPÉRA NICE CÔTE D'AZUR)**Directeur artistique du ballet : Éric VU AN**

Direction générale de l'opéra : Eric CHEVALIER

Délégué administratif : Isabelle BIBLOQUE

5-6 Rue Saint-François-De-Paule 06300 Nice

T 04 92 17 40 00 (Standard) / 04 92 17 40 45 (communication)

Site Web : www.opera-nice.org**BALLET DE L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS****Directrice de la danse : Aurélie DUPONT**

Directeur de l'Opéra : Stéphane LISSNER

Administrateur de la danse : Flavien MOGLIA

Opéra Garnier 8 rue Scribe 75009 Paris

T 01 40 01 17 89 / F 01 40 01 25 60

Site Internet : www.operadeparis.fr**BALLET DE L'OPÉRA DE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE****Directeur de la danse : Érick MARGOUET**

Direction générale de l'opéra : Claude-Henri BONNET

Boulevard de Strasbourg 83000 Toulon

T 04 94 93 03 76 (administration) / 04 94 92 58 62 (communication)

Site Web : www.operadetoulon.fr**BALLET DU CAPITOLE (TOULOUSE)****Direction du ballet : Kader BELARBI**

Direction générale de l'opéra : Frédéric CHAMBERT

8 Rue Jean Rodier 31400 Toulouse

T 05 62 47 35 40 / 05 62 47 35 44

Mél : frederik.sellier@capitole.toulouse.frSite Web : www.theatre-du-capitole.org